

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

Intitulé du module : Handicap, activités quotidiennes, loisirs et sports (HAQLS)

2026-2027

Code : S.PH.S0370. 3907.F.24

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module d'approfondissement

Type : Module à option

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps
☒ Autre : Module bloc

1. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

- ☒ La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.
☐ Pour les cours de simulation, la participation est obligatoire.

2. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

- A. Rôle d'Expert.e :** Compétences ☒ Ab1 ☐ Ab2 ☐ Ab3 ☐ Ab4 ☐ Ab5 ☐ Ab6 ☐ Ab7 ☐ Ab8
- B. Rôle de Communicatrice.eur :** Compétences ☐ Bb1 ☐ Bb2 ☐ Bb3 ☐ Bb4
- C. Rôle de Collaboratrice.eur :** Compétences ☒ Cb1 ☐ Cb2
- D. Rôle de Leader :** Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☒ Db3
- E. Rôle de Promotrice.eur de la santé :** Compétences ☒ Eb1 ☒ Eb2 ☒ Eb3 ☒ Eb4 ☒ Eb5 ☒ Eb6
- F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur :** Compétences ☒ Fb1 ☐ Fb2
- G. Rôle de Professionnel.le :** Compétences ☐ Gb1 ☐ Gb2 ☐ Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Comprendre et expérimenter la réalité quotidienne d'une personne en situation de handicap.
- Connaître une partie des offres actuelles du sport-handicap en Suisse.
- Identifier et comprendre les bénéfices de l'activité physique pour la personne en situation de handicap.
- Comprendre l'adaptation du geste et du matériel pour la personne en situation de handicap pratiquant une activité sportive ou de loisir.

- Concevoir la place des loisirs, des activités physiques et sportives à différents niveaux pour une personne en situation de handicap.
- Expérimenter des activités sportives en situation de handicap.
- Expérimenter des activités de loisir ou de la vie quotidienne (déplacement en ville, en transports publics, activités récréatives, ...) en fauteuil roulant, afin de mieux préparer les patients à ces activités.

3. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Activités physiques et sportives en fauteuil roulant : théorie + pratique par les participants
- Activités sportives sur l'eau : paddlethérapie / surfthérapie
- Pratique d'une activité physique : le Nordic Walking
- Présentation de sports d'hivers et d'été liés au handicap physique ou sensoriel
- Présentation de prothèses pour activités sportives
- Activités sportives adaptées à la déficience visuelle
- Activités sportives adaptées à la déficience mentale
- Activités sportives adaptées à la déficience auditive

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☐ Séminaire | ☐ Projet |
| ☐ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☐ Modalité digitale | ☒ Autre : Pratique en fauteuil roulant, présentation de matériel, films | |

4. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|-------------------------------|--------------------------------------|
| ☐ Ecrit | ☐ Oral | ☐ Pratique |
| ☒ Dossier | ☐ ECOS | ☐ Autre : ... |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les modalités d'évaluation, d'attribution de la qualification ainsi que les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

5. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

6. Remarques

L'usage de l'ordinateur portable n'est pas autorisé pour les cours en présence de patient.e.s.

L'usage d'un téléphone portable n'est requis pour les cours que sur explicitation formelle précisée par l'enseignant.e. En d'autres circonstances, le téléphone portable n'est pas autorisé durant les cours.

Au vu de sa brièveté, aucun congé ne sera accordé durant ce module (sauf cas de force majeure, à l'appréciation du responsable de module). Toute absence impérative doit être annoncée dès que possible, au responsable de module.

Chaque 1/2 journée de présence rapporte 1 point qui s'additionne aux points obtenus au dossier de validation, pour la note finale.

7. Bibliographie principale

- Bourgoin, T. (2014). *Handicaps et activité physique*. Paris : Editions EP&S
- Meynaud, F. (coord.) (2007). *Education physique et sportive et situation de handicap*. Ramonville Saint-Agne : Erès
- Piera, J.B., Pailler, D. & Druvert, J.C. (2002). *Handicap et sport*. Paris : Enc. Méd. Chir. Elsevier
- Garel, J.-P. (1996). *Education physique et handicap moteur*. Paris : Nathan
- Bilard, J. et al. (2001). *Enseigner et animer les activités physiques adaptées*. Paris : Ed. Revue EPS

8. Enseignant.e.s

Intervenant.e.s internes et externes à HESAV.

Nom du/de la responsable de module : CURRAT Damien

Descriptif validé le 12.08.2026, **par** MTR